

## Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	MCB7001-A-H21 - Lectures dirigées en microbiologie
<b>Nombre de crédits</b>	1
<b>Sigle</b>	MCB7001-A-H21
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=190537">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=190537</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2021
<b>Mode d'enseignement</b>	À distance
<b>Déroulement du cours</b>	À distance via Zoom Mardi de 09h00 à 12h00 2, 9, 16 et 23 février

Enseignant		
Dr Nicolas Chomont	<b>Titre</b>	Professeur responsable du cours Professeur sous octroi agrégé
	<b>Coordonnées</b>	Dr Nicolas Chomont Centre de recherche du CHUM Tél. : (514) 890-8000, poste 31266 nicolas.chomont@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
Dre Petronela Ancuta	<b>Titre</b>	Professeure titulaire
	<b>Coordonnées</b>	Dre Petronela Ancuta Centre de Recherche du CHUM Tél. : (514) 890-8000, poste 35744 petronela.ancuta@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
Dr Etienne Gagnon	<b>Titre</b>	Professeur sous octroi agrégé
	<b>Coordonnées</b>	Dr Étienne Gagnon Institut de recherche en immunologie et cancérologie Université de Montréal Tél. : (514) 343-6702 etienne.gagnon@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
Dr Martin Guimond	<b>Titre</b>	Professeur-chercheur adjoint

	<b>Coordonnées</b>	Dr Martin Guimond Centre de recherche Hôpital Maisonneuve-Rosemont Tél. : (514) 252-3400, poste 7624 martin.guimond@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
Dr Andres Finzi	<b>Titre</b>	Professeur agrégé
	<b>Coordonnées</b>	Dr Andrés Finzi Centre de Recherche du CHUM Tél. : (514) 890-8000, poste 35264 andres.finzi@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
Dre Heather Melichar	<b>Titre</b>	Professeure sous octroi agrégée
	<b>Coordonnées</b>	Dre Heather Melichar Centre de recherche Hôpital Maisonneuve-Rosemont Tél. : (514) 252-3400, poste 4827 heather.melichar@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
Dr Hugo Soudeyns	<b>Titre</b>	Professeure titulaire
	<b>Coordonnées</b>	Dr Hugo Soudeyns Centre de recherche du CHU Sainte-Justine Tél. : (514) 345-4931 poste 3377 hugo.soudeyns@recherche-ste-justine.qc.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
Dr Jacques Thibodeau	<b>Titre</b>	Professeure titulaire
	<b>Coordonnées</b>	Dr Jacques Thibodeau Département de microbiologie et Immunologie Université de Montréal Tél. : (514) 343-6279 jacques.thibodeau@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel
<b>Personne-ressource</b>		
Lamercie Youance	<b>Responsabilité</b>	Technicienne en gestion des dossiers étudiants

<b>Coordonnées</b>	lamer cie.youance@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Par courriel

## Description du cours

**Description simple** Lecture, critique et discussion d'articles scientifiques récents dans les domaines de la bactériologie, la mycologie, l'immunologie et la virologie. Présentation d'articles et discussions animées par différents professeurs et invités.

### Description détaillée

**Présentation, critique et discussion animée autour d'articles scientifiques récents dans les domaines de la bactériologie, de la virologie, de la mycologie et de l'immunologie.**

En 2021, le cours sera divisé en 4 sessions à distance (Zoom) selon l'horaire ci-joint. La présence de l'étudiant est obligatoire pour au moins 3 des 4 séances.

Chaque professeur suggère deux articles de recherche récents, d'intérêt général, dans son champ d'expertise (en évitant les articles de son équipe de recherche). Les articles choisis devraient mettre en évidence de nouveaux concepts ou approches méthodologiques. Le responsable du cours assigne les articles aux étudiants et établit l'horaire. Lors d'un cours préparatoire en décembre, on vérifie l'absence de conflit d'intérêt entre les professeurs, les présentateurs et les lecteurs.

### Place du cours dans le programme

Ce cours est obligatoire pour les étudiants inscrits au doctorat de Microbiologie et Immunologie ou au doctorat de Virologie et Immunologie. Le cours doit être suivi durant la première année de doctorat.

## Apprentissages visés

Objectifs généraux	Contenu
	<p>Les étudiants seront évalués sur trois aspects :</p> <p><u>1) Présentation orale (50% de la note) :</u> Chaque étudiant présente l'article qui lui a été assigné lors d'une présentation orale de 30 minutes maximum, qui sera suivie d'une période de questions et discussion de 15 minutes. La présentation sera jugée sur les</p>

points suivants :

- Mise en contexte
- Objectifs et hypothèses
- Description et compréhension des expériences présentées
- Forces et faiblesses de l'étude
- Réponses aux questions et discussion

2) Rôle de lecteur (30% de la note) : Chaque étudiant se voit également attribuer le rôle de lecteur pour deux autres articles présentés par d'autres étudiants. Tous les étudiants doivent lire les articles mais les deux étudiants jouant le rôle de lecteur doivent faire une analyse plus détaillée : On s'attend à ce que les lecteurs animent la discussion, posent des questions, et puissent au besoin ajouter des précisions. Ils seront aussi appelés à évaluer le présentateur. Les lecteurs seront aussi jugés sur leur performance (voir la section « Évaluation » plus bas).

3) Résumé écrit (20% de la note) : L'étudiant devra aussi remettre en fin de trimestre un résumé de deux pages (double interligne) mettant en évidence la question principale de l'article et les conclusions obtenues, ses forces et ses faiblesses. Attention, ce résumé devra être un travail original : Le plagiat est évidemment interdit. Il faut donc résumer très brièvement l'article et mettre l'emphase sur ses forces et ses faiblesses.

## Objectifs d'apprentissage

### Grille d'évaluation de la présentation orale

- Mise en contexte : 10 points
- Objectifs et hypothèses : 10 points
- Description et compréhension des expériences présentées : 10 points
- Forces et faiblesses de l'étude : 10 points
- Réponses aux questions et discussion : 10 points

Les deux professeurs assistant à la séance accorderont une note pour la présentation orale, l'évaluation de chaque professeur compte pour 1/3 de la note (soit 2/3 en tout). Les deux étudiants lecteurs attribuent aussi une note, la moyenne de ces deux notes compte pour 1/3 de la note. La note finale de la présentation orale

correspond à 50% de la note du cours.

Les lecteurs sont évalués pour la qualité de leur travail (questions, précisions supplémentaires, animation de la discussion) par les deux professeurs présents. Chacune des deux prestations comme lecteur compte pour 15% de la note finale du cours.

Finalement, le résumé écrit sera évalué par le professeur ayant soumis l'article de départ et par le responsable du cours; la moyenne de ces deux notes correspond à 20% de la note du cours.

## Pondération

Tâche/rôle	Évaluateurs	% de la note finale
Présentation orale	Professeur 1 : 1/3	50%
	Professeur 2 : 1/3	
	Moyenne des 2 lecteurs : 1/3	
Lecteur	Professeur 1 : 1/2	30%
	Professeur 2 : 1/2	
Résumé écrit	Professeur ayant soumis l'article : 1/2 Responsable du cours : 1/2	20%

## Calendrier des séances

2 février 2021	<b>Titre</b>	Dr Nicolas Chomont - Professeur 1 Dre Petronela Ancuta - Professeure 2
	<b>Contenus</b>	Présentation orale
	<b>Activités</b>	09:00-12:00 Cours théorique En classe virtuelle (ZOOM)
9 février 2021	<b>Titre</b>	Dr Étienne Gagnon - Professeur 1 Dr Andrés Finzi - Professeur 2
	<b>Contenus</b>	Présentation orale
	<b>Activités</b>	09:00-12:00 Cours théorique En classe virtuelle (ZOOM)
16 février 2021	<b>Titre</b>	Dr Hugo Soudeyns - Professeur 1

		Dr Jacques Thibodeau - Professeur 2
	<b>Contenus</b>	Présentation orale
	<b>Activités</b>	09:00-12:00 Cours théorique En classe virtuelle (ZOOM)
23 février 2021	<b>Titre</b>	Dre Heather Melichar - Professeure 1 Dr Martin Guimond - Professeur 2
	<b>Contenus</b>	Présentation orale
	<b>Activités</b>	09:00-12:00 Cours théorique En classe virtuelle (ZOOM)

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Rappels

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
---------------------------------	---

## Ressources

### Ressources obligatoires

**Documents**  
**Ouvrages en réserve à la bibliothèque**

### Ressources complémentaires

<b>Sites Internet</b>	Procédure <b>Zoom</b> pour tous les participants qui ont une adresse @umontreal.ca <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cliquer sur 1. et se connecter : <a href="#">1. Pour se connecter à Zoom</a></li> <li>• Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: <a href="#">2. Lien Zoom du MCB7001</a></li> </ul>
-----------------------	---

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

**Centre de communication écrite** <http://cce.umontreal.ca/>

**Centre étudiant de soutien à la réussite** <http://cesar.umontreal.ca/>

**Services des bibliothèques UdeM** <https://bib.umontreal.ca/>

**Soutien aux étudiants en situation de handicap** <http://bsesh.umontreal.ca/>

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études** <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap** [https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour

justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

**Site Intégrité** <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

**Les règlements expliqués** <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>